750

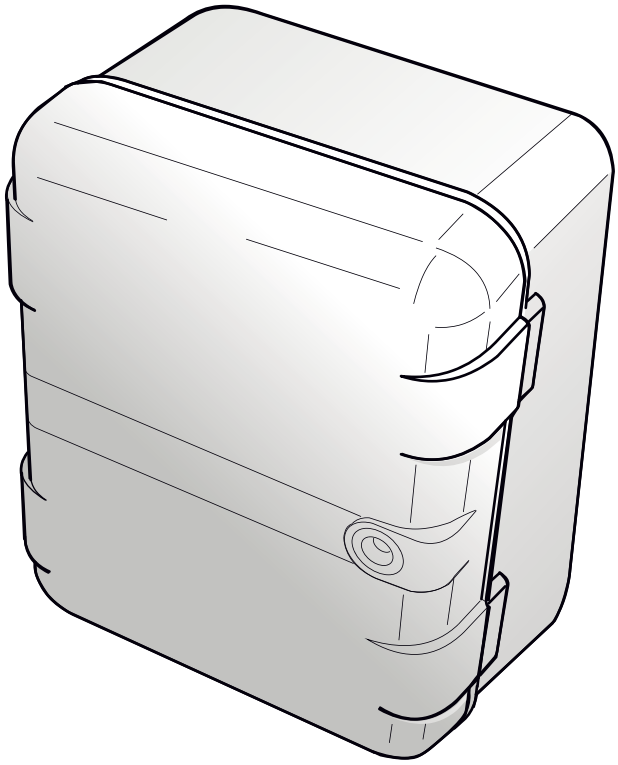

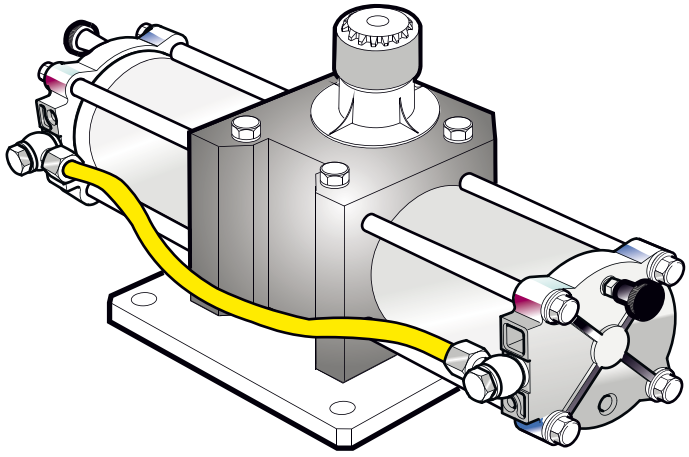

Leggere completamente questo manuale di istruzioni prima di iniziare l'installazione del prodotto.


Il simbolo evidenzia le note importanti per la sicurezza delle persone e l'integrità dell'automazione.


Il simbolo richiama l'attenzione sulle note riguardanti le caratteristiche od il funzionamento del prodotto.

Read this instruction manual to the letter before you begin to install the product.


Symbol highlights notes that are important for people's safety and for the good condition of the automated system.


Symbol draws your attention to the notes about the product's characteristics or operation.

Lire ce manuel d'instructions dans son entier avant de commencer l'installation du produit.


Le symbole met en évidence les remarques pour la sécurité des personnes et le parfait état de l'automatisme.


Le symbole attire l'attention sur les remarques concernant les caractéristiques ou le fonctionnement du produit.

Vor der Installation des Produkts sind die Anweisungen vollständig zu lesen.


Mit dem Symbol sind wichtige Anmerkungen für die Sicherheit der Personen und den störungsfreien Betrieb der Automation gekennzeichnet.


Mit dem Symbol wird auf Anmerkungen zu den Eigenschaften oder dem Betrieb des Produkts verwiesen.

Lean completamente este manual de instrucciones antes de empezar la instalación del producto.


El símbolo identifica notas importantes para la seguridad de las personas y para la integridad del automatismo.


El símbolo llama la atención sobre las notas relativas a las características o al funcionamiento del producto.

Lees deze instructiehandleiding helemaal door alvorens het product te installeren.


Het symbool is een aanduiding van opmerkingen die belangrijk zijn voor de veiligheid van personen en voor een goede automatische werking.


Het symbool vestigt de aandacht op opmerkingen over de eigenschappen of de werking van het product.

INDEX

PRECAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR 2
1 DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 3
2. INSTALLATION DE L'AUTOMATISME 3
2.1. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES 3
2.2. INSTALLATION DU VÉRIN 3
2.3. INSTALLATION DE LA CENTRALE OLÉODYNAMIQUE 4
2.4. CONNEXION HYDRAULIQUE 4
2.5. OPÉRATION DE PURGE 4
2.6. POSE DU PORTAIL 5
3. MISE EN FONCTION 5
3.1. CONTRÔLE DU SENS DE ROTATION 5
3.2. RÉGLAGE DU TEMPS DE FONCTIONNEMENT 5
3.3. RÉGLAGE DU SYSTÈME ANTI-ÉCRASEMENT 5
4. ESSAI DE L'AUTOMATISME 5
5. FONCTIONNEMENT MANUEL 5
6. ENTRETIEN 5

FRANÇAIS

Notes pour la lecture de l'instruction

Leggere completamente questo manuale di installazione prima di iniziare l'installazione del prodotto.
Il simbolo ⚠ evidenzia note importanti per la sicurezza delle persone e l'integrità dell'automazione.
Il simbolo ☞ richiama l'attenzione su note riguardanti le caratteristiche od il funzionamento del prodotto.

PRECAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR

OBLIGATIONS GENERALES DE SECURITE

1) **ATTENTION ! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.**
2) Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
3) Les matériaux d'emballage (plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
4) Conserver les instructions pour références ultérieures.
5) Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans la présente documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
6) FAAC décline toute responsabilité qui dériverait de l'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
7) Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive : la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
8) Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN 12604 et EN 12605.

   Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
9) FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de leur utilisation.
10) L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445.

    Pour les pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
11) Couper l'alimentation électrique avant toute intervention sur l'installation.
12) Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. Il est conseillé d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption omnipolaire.
13) Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec seuil de 0,03 A.
14) Vérifier que la mise à la terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
15) L'automatisme dispose d'une sécurité intrinsèque anti-écrasement, formée d'un contrôle du couple. Il est toutefois nécessaire d'en vérifier le seuil d'intervention suivant les prescriptions des Normes indiquées au point 10.
16) Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les **Risques mécaniques du mouvement**, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.
17) On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse (par ex. : FAACLIGHT), d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point « 16 ».
18) FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.
19) Pour l'entretien, utiliser exclusivement des pièces FAAC d'origine.
20) Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
21) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les « instructions pour l'usager » fournies avec le produit.
22) Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
23) Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
24) Le transit n'est permis que lorsque l'automatisme est immobile.
25) L'Usager qui utilise l'installation doit éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.
26) Entretien : procéder au moins tous les six mois à la vérification fonctionnelle de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficience des dispositifs de sécurité (y compris, lorsqu'elle est prévue, la force de poussée de l'opérateur) et de déverrouillage.
27) **Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.**

AUTOMATISME 750

Le système 750 permet d'automatiser des portails battants, de façon pratiquement invisible.

L'automatisme est constitué par un vérin enterré qui transmet le mouvement au vantail et par une centrale oléodynamique de commande normalement positionnée sur le pilier du portail. Les deux composants sont raccordés entre eux par l'intermédiaire de tubes en cuivre ou flexibles.

1 DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Fig.1-2

① Bouchon de remplissage en huile
② vis de purge
③ levier de déverrouillage
④ vis by-pass
⑤ raccords pour la connexion hydraulique
⑥ vis de purge de l'air
⑦ goujons de mise à niveau

Tabl.1 - Caractéristiques Techniques de la centrale oléodynamique de commande

MODÈLES DISPONIBLES	750 CBAC	750 SB	750 SBS
Tension d'alimentation (V ~/Hz)	230 (+6% -10%)/ 50		
Puissance absorbée(W)	220		
Courant absorbé(A)	1		
Moteur électrique (tr/min)	4 pôles 1400		6 pôles 960
Condensateur de démarrage (uF/V)	8 / 400		
Protection thermique enroulement (°C)	120		
Utilisation maxi (cycles) (1)	45		30
Quantité d'huile (l)	1		
Type d'huile	FAAC HP OIL		
Température de fonctionnement (°C)	-20 / +55		
Indice de protection	IP 55 (avec des passe-câbles et des passe-tubes adéquats)		
Poids (Kg)	7,5		
Débit pompe (l/min)	0,75		0,5
Longueur maxi vantail (m)	1,8	2,5	3,5
Blocage hydraulique	en ouverture et fermeture	non	

(1) L'exposition aux rayons directs du soleil peut entraîner des baisses de la fréquence d'utilisation.

Tabl.2 – Caractéristiques techniques du vérin oléodynamique

MODÈLES DISPONIBLES	VÉRIN 100°	VÉRIN 180°
Poids maxi vantail (Kg)	800	
Angle de rotation maxi (°)	118	200
Couple maxi (Nm)	543 (750 CBAC/SB) - 272 (750 SBS)	
Vitesse angulaire (°/s)	7,8° (750 CBAC/SB) - 5,2° (750 SBS)	
Quantité d'huile (l)	0,3	0,5
Indice de protection	IP 67	
Poids (Kg)	8	9

2 INSTALLATION DE L'AUTOMATISME

2.1 VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

Pour un fonctionnement correct de l'automatisme, la structure du portail existant, ou à réaliser, doit présenter les conditions requises suivantes :

- poids de chaque vantail non supérieur à 800 kg ;
- longueur maximale de chaque vantail 3,5 m (voir tabl. 1) ;
- structure des vantaux solide et rigide ;
- mouvement régulier et uniforme des vantaux, sans frottements irréguliers durant toute la course ;
- bon état des charnières existantes ;
- présence des arrêts mécaniques de fin de course.

On recommande de réaliser les ouvrages de forge avant d'installer l'automatisme.

L'état de la structure influence directement la fiabilité et la sécurité de l'automatisme.

2.2 INSTALLATION DU VÉRIN

Fig.3-4-5-6/a-6/b-7-8-9-10

Les conditions dans lesquelles on peut se trouver, et les actions correspondantes à entreprendre, sont les suivantes :

a) portail existant avec charnières fixes :

- démonter le portail ;
- éliminer la charnière inférieure.

S'il est impossible de démonter le portail, insérer sous le bord inférieur du vantail une cale d'épaississeur de soutien.

b) Portail existant avec charnières réglables :

- éliminer la charnière inférieure ;
- desserrer la charnière supérieure ;
- tourner le vantail sur l'axe de la charnière supérieure (fig.4).

c) Portail à réaliser :

installer la charnière supérieure du vantail, de préférence du type réglable.

Pour éviter de réaliser des niches à la base du pilier, il est recommandé de prévoir une distance minimale de 60 mm entre l'axe de rotation de la charnière et le pilier (fig.6/a).

FRANÇAIS

1) Réaliser un creusement de fondation d'après la fig.5.
2) Plier les ancrages de la plaque de fondation.
3) Sceller la plaque parfaitement à plat d'après la fig.6/a-b.
4) Poser un tuyau flexible en PVC d'un diamètre de 32 mm pour le passage des tubes en cuivre jusqu'à la centrale oléodynamique de commande (fig.7).

Sur ce parcours, il est nécessaire de réaliser des courbes à grand rayon pour éviter les obstacles durant le passage des tubes pour la connexion hydraulique.

On peut également modeler les tubes en cuivre sur place, avec une cintreuse, et les enfiler ensuite dans une gaine (fig.8).

Il est également recommandé de prévoir un tube de drainage de l'eau de pluie jusqu'au canal de récupération des eaux le plus proche.

Pour poser correctement les tubes, positionner provisoirement le boîtier de protection du vérin (fig.7/8).

5) Attendre que le béton ait fait prise dans le creusement de fondation.
6) Positionner le vérin sur la plaque de fondation d'après la fig. 6/a-b, en s'assurant que celle-ci n'est pas posée sur les goujons de mise à niveau (fig.2 - réf.7).

L'axe du pignon doit être parfaitement aligné sur l'axe de rotation du vantail.

Pour faciliter l'opération de positionnement du vérin, utiliser le gabarit télescopique, fourni comme accessoire, d'après la fig.9.

7) Sur les modèles munis d'un boîtier portant, rapprocher les pattes d'attache fournies en « C » de la base du vérin et les souder directement sur la plaque de fondation d'après la fig.10.

Ne jamais souder la base du vérin sur la plaque de fondation ni sur la patte d'attache en « C » ø 32 mm

2.3 INSTALLATION DE LA CENTRALE OLÉODYNAMIQUE

Fig.11-12-13-14

1) Positionner le boîtier de la centrale le plus près possible du vérin. La distance maximale est de 20 mètres. Le boîtier peut être fixé au mur (fig.12) ou par encastrement (fig.13). Dans les deux cas, utiliser les plaques postérieures fournies.
2) Poser un tuyau en PVC d'un diamètre de 16mm pour le passage d'un câble électrique à 4 pôles jusqu'à l'armoire de manœuvre électronique. Pour rendre le boîtier étanche, utiliser les raccords tubes/boîtier spécifiques (fig.14).
3) Réaliser les connexions électriques à l'armoire électronique (voir instruction correspondante).

Durant les phases d'installation, il sera nécessaire d'enlever temporairement le couvercle. Pour effectuer cette opération, faire très attention pour éviter d'endommager les charnières.

2.4 CONNEXION HYDRAULIQUE

Fig.15-16-17-18-19-20-21

Le raccordement entre le vérin et la centrale est réalisé au moyen de tubes en cuivre (ø 6/8 mm) ou flexibles (ø 4/8 mm).

Tube de cuivre

Avant de l'installation, il est recommandé de nettoyer soigneusement le tube au jet d'air comprimé.

1) Protéger l'extrémité du tube avec du ruban adhésif.
2) Introduire le tube en cuivre dans le tube flexible en PVC posé précédemment, de la centrale au vérin.
3) Plier opportunément le tube en cuivre pour arriver, sur quelques centimètres au moins, dans l'axe sur les raccords correspondant (fig.15-16).

Le raccord de la centrale à côté de la vis de by-pass verte doit être connecté au raccord du vérin situé à l'intérieur de la propriété (fig.17-réf.B).

Le raccord de la centrale à côté de la vis de by-pass rouge doit être connecté au raccord du vérin situé à l'extérieur de la propriété (fig.17-réf.A).

Ces raccordements permettent de régler la force appliquée au portail en phase d'ouverture par l'intermédiaire du by-pass vert et en phase de fermeture par l'intermédiaire du by-pass rouge.

Réaliser des courbures à grand rayon pour éviter les étranglements (fig.15-16).

4) Enlever la protection de l'extrémité du tube.
5) Couper le tube au moyen de l'outil prévu à cet effet.

Durant cette opération, il est recommandé de préserver le plus haut niveau de propreté.

6) Répéter les susdites opérations pour la pose du second tube en cuivre.
7) Fixer les tubes en cuivre sur les raccords de la centrale et du vérin en utilisant les ogives fournies, d'après la fig.18.
8) Enlever et jeter la vis de purge de la centrale d'après la fig.19.
9) Faire l'appoint en huile en utilisant les références réalisées sur la jauge du bouchon de remplissage en huile (fig.20). Le bidon d'huile FAAC HP OIL fourni permet de remplir un parcours de tubes d'une longueur de 2 mètres environ. En présence de parcours d'une longueur supérieure, utiliser exclusivement de l'huile FAAC HP OIL pour terminer le remplissage.

Tuyaux flexibles

Pour faciliter la pose du tube de raccordement hydraulique, utiliser un tube flexible, surtout en présence de longs parcours avec de nombreuses courbes.

Après avoir positionné le tube et déterminé sa longueur d'après les indications précédentes, utiliser les raccords prévus pour le fixation d'après la fig.21.

2.5 OPÉRATION DE PURGE

Fig.17-20-22

De l'air pénètre inévitablement dans le système durant l'opération de raccordement entre la centrale et le vérin.

La présence d'air dans le circuit hydraulique provoque un fonctionnement irrégulier de l'automatisme, qui se manifeste par un mouvement anormal du vantail et un bruit excessif durant l'actionnement.

Pour remédier à ce problème, procéder comme il suit :

1) commander l'ouverture du portail ;
2) durant le mouvement du vantail, enlever temporairement le bouchon de protection et desserrer la vis de purge relative au mouvement d'ouverture (fig.17-réf.D) d'après la fig.22 ;
3) faire sortir l'air du circuit hydraulique jusqu'à ce qu'on aperçoive de l'huile non émulsionnée ;
4) serrer la vis de purge avant que l'opérateur n'achève le cycle d'ouverture ;
5) commander la fermeture du portail ;
6) durant le mouvement du vantail, enlever temporairement le bouchon de protection et desserrer la vis de purge relative au mouvement de fermeture (fig.17-réf.C) d'après la fig.22 ;

7) faire sortir l'air éventuellement présent dans le circuit hydraulique jusqu'à ce qu'on aperçoive de l'huile non émulsionnée ;

8) serrer la vis de purge avant que l'opérateur n'achève le cycle de fermeture ; Il est recommandé de répéter plusieurs fois cette opération sur les deux vis de purge.

9) Faire l'appoint en huile en utilisant les références réalisées sur la jauge du bouchon de remplissage en huile (Fig.20). Effectuer l'appoint éventuel en utilisant exclusivement de l'huile FAAC HP OIL.

2.6 POSE DU PORTAIL

Fig.2-23-24/a-24/b-25-26/a-26/b-27

1) Déverrouiller le système (voir paragraphe 6).

2) Tourner la douille rainurée, insérée sur le pignon, dans le sens de fermeture jusqu'à son arrêt.

3) Pour éviter que le piston n'atteigne la butée mécanique interne, tourner la douille de 5 degrés dans le sens d'ouverture.

4) Réaliser la patte d'attache de guidage du portail :
   - se procurer un profil en U ayant les dimensions indiquées sur la fig.23 ;
   - positionner le profil sur la douille rainurée dans la position de « vantail fermé » ;
   - déterminer la position correcte de la douille en se référant à la position du vantail par rapport à l'axe de rotation (fig.24/a-b) ;.
   - souder la douille sur le profil par l'intermédiaire de deux points de soudure ;
   - vérifier la mise en phase correcte du système en simulant une ouverture complète ;
   - souder avec précision la douille sur le profil (fig.25) ;
   - fermer le profil en U, du côté du pilier, en utilisant une plaque d'après la fig.26/a-b.

5) Graisser le pignon du vérin.

6) Introduire la patte d'attache de guidage sur le pignon dans la position précédente de « vantail fermé ».

7) Introduire le portail dans la patte d'attache de guidage et le fixer avec des charnières dans la partie supérieure.

Le portail doit être posé sur la patte d'attache de guidage. Pour augmenter éventuellement la hauteur du vérin, tourner les goujons de mise à niveau en sens horaire (fig.2-réf.7).

Pour ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'automatisme, ne jamais souder le vantail du portail sur la patte d'attache de guidage ou directement sur la douille rainurée.

8) Vérifier manuellement que le portail est libre de s'ouvrir complètement en s'arrêtant sur les arrêts externes de fin de course et que le mouvement du vantail est régulier et sans frottements.

9) Positionner opportunément le boîtier de protection du vérin d'après la fig.27.

10) Sceller le boîtier dans une coulée de béton. Pour éviter les déformations éventuelles, fixer également le couvercle du boîtier.

3 MISE EN FONCTION

3.1. CONTRÔLE DU SENS DE ROTATION

1) Mettre l'armoire de manœuvre électronique hors tension.

2) Amener manuellement le portail au centre de l'angle d'ouverture.

3) Bloquer de nouveau le système (voir paragraphe 6).

4) Remettre l'armoire sous tension.

5) Envoyer une impulsion d'OPEN et vérifier que la commande d'ouverture du portail fonctionne.

Si la première impulsion d'OPEN commande la fermeture, inverser sur le bornier de l'armoire électronique les phases du moteur électrique (câbles marron et noir).

3.2 RÉGLAGE DU TEMPS DE FONCTIONNEMENT

Le temps d'ouverture/fermeture est déterminé par la programmation effectuée sur l'armoire de manœuvre électronique (voir l'instruction correspondante).

Pour obtenir l'efficacité maximale du système de blocage hydraulique, programmer un temps d'ouverture/ fermeture en mesure de maintenir le moteur électrique sous tension pendant quelques secondes après l'arrivée du vantail sur l'arrêt mécanique.

3.3. RÉGLAGE DU SYSTÈME ANTI-ÉCRASEMENT

Fig.28

Lorsque l'ouverture s'effectue vers l'intérieur, l'automatisme 750 est muni d'un système anti-écrasement qui garantit l'arrêt du mouvement en présence d'un obstacle.

On recommande d'étalonner ce limiteur de couple conformément à la règlementation en vigueur.

Pour effectuer cette opération avec précision, utiliser un dynamomètre linéaire en tant qu'instrument de mesure de la force.

La réglage du seuil d'intervention du système anti-écrasement s'effectue en agissant sur les vis by-pass d'après la fig. 28.

La vis rouge règle le couple de fermeture du vantail.

La vis verte règle le couple d'ouverture du vantail.

Pour augmenter le couple, tourner les vis en sens horaire.

Pour diminuer le couple, tourner les vis en sens inverse horaire.

4 ESSAI DE L'AUTOMATISME

5 FONCTIONNEMENT MANUEL

Fig.29

S'il est nécessaire d'actionner manuellement le portail en raison d'une coupure de courant ou d'un dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le levier de déverrouillage d'après la fig.29.

Pour verrouiller de nouveau le système, replacer le levier de déverrouillage dans sa position d'origine en vérifiant qu'il atteint la butée.

6 ENTRETIEN

Fig.20

Durant l'entretien, contrôler périodiquement le niveau d'huile en utilisant les références réalisées sur la jauge du bouchon de remplissage en huile (Fig.20).

Effectuer les contrôles sur la structure du portail tous les 6 mois.

Effectuer l'appoint éventuel en utilisant exclusivement de l'huile FAAC HP OIL.

Il est également nécessaire de vérifier périodiquement l'étalonnage correct des vis de by-pass ainsi que l'efficacité du système de déverrouillage (voir les paragraphes correspondants).

Contrôler périodiquement la structure du portail et, en particulier, vérifier le fonctionnement parfait de la charnière supérieure.

Les dispositifs de sécurité montés sur l'installation doivent être vérifiés tous les 6 mois.

Inserto Immagini - Pictures Collection
Collection de Figure - Cojunto de Imagenes
Photo Kollektion - Fotoverzameling

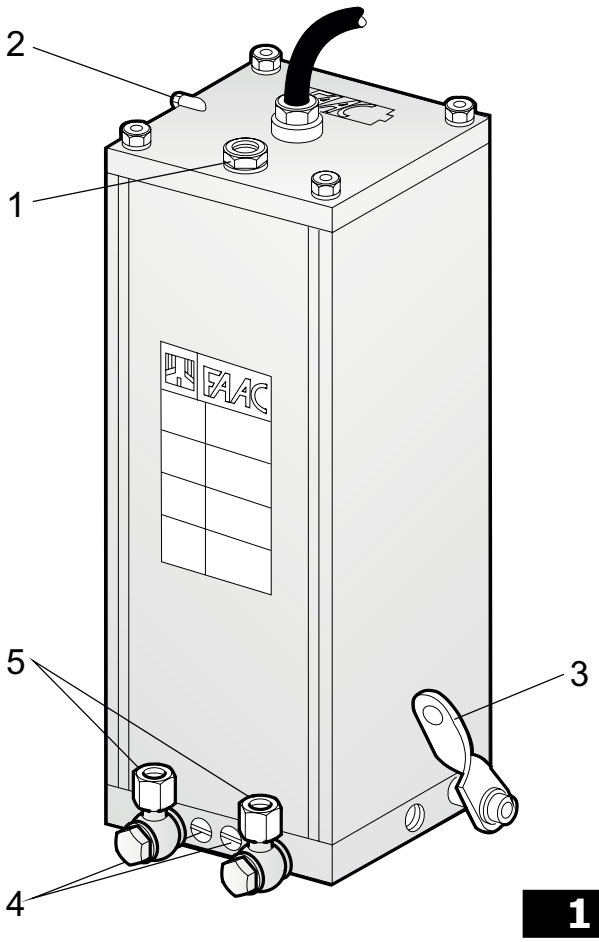

1

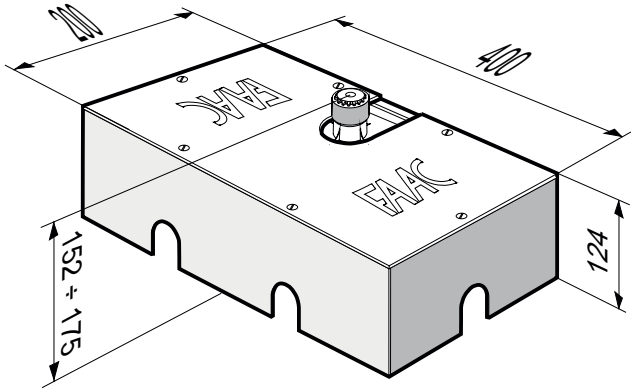

3

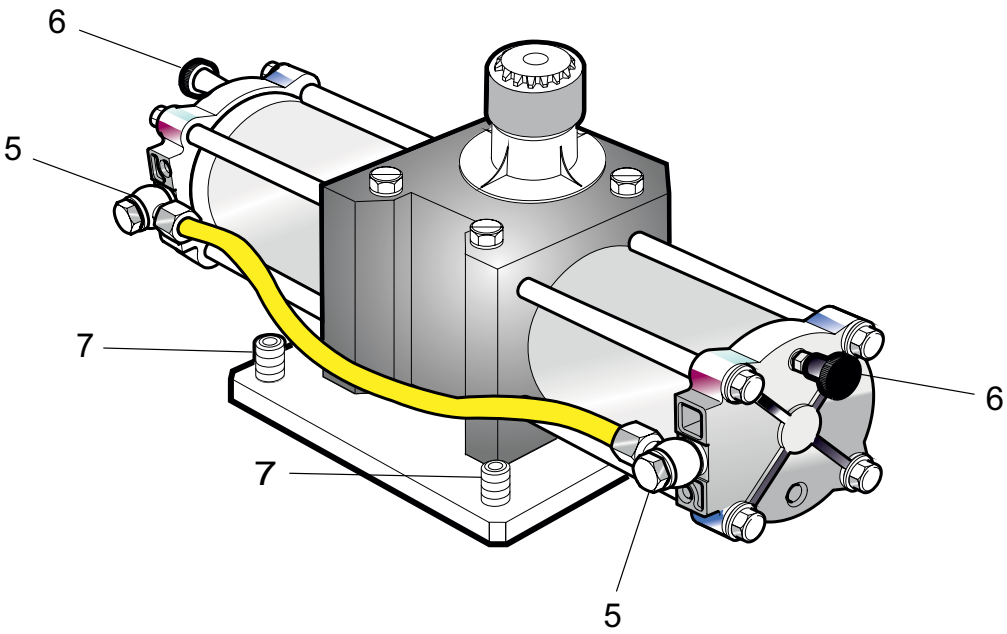

2

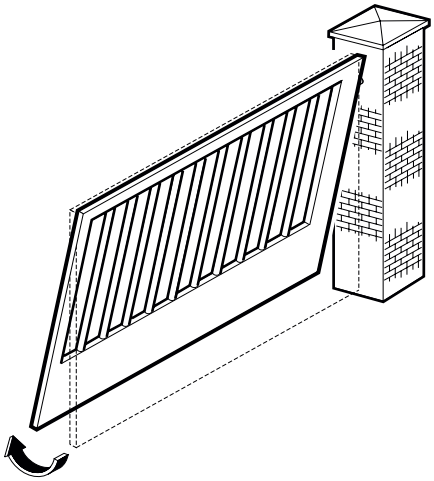

4

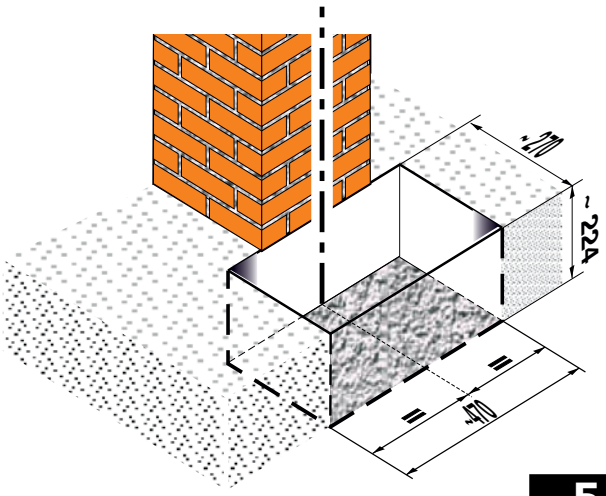

5

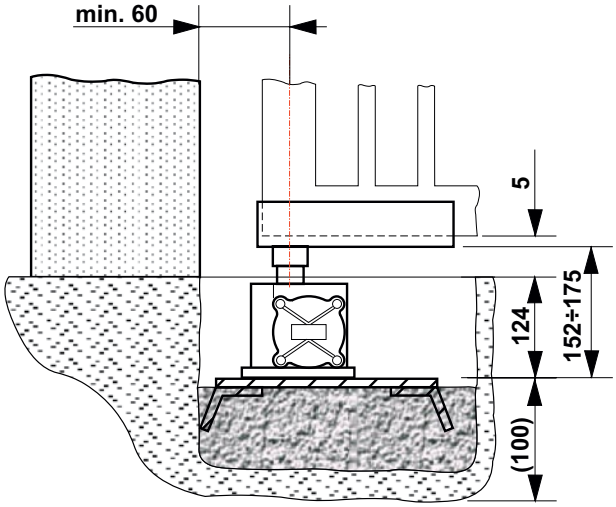

6/a

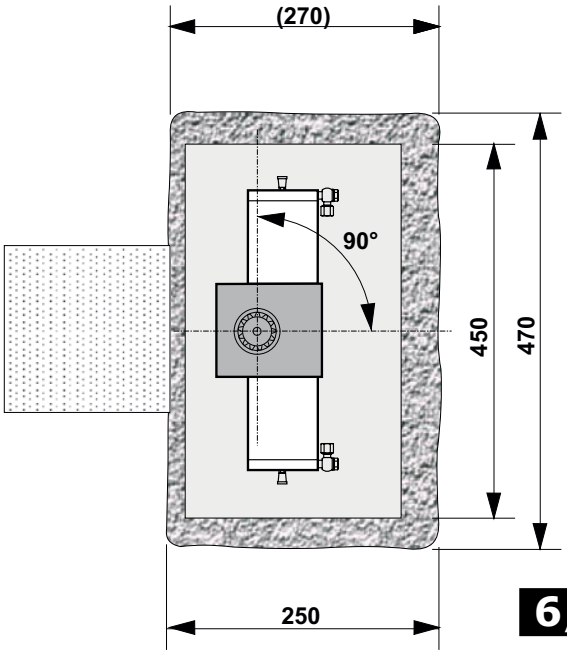

6/b

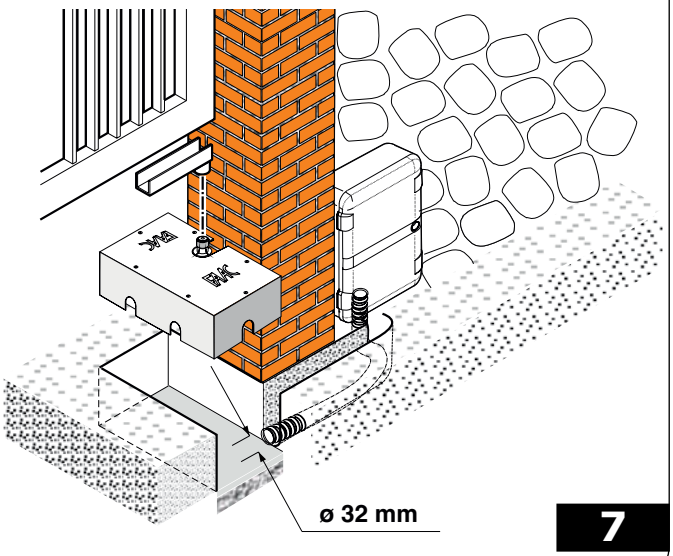

7

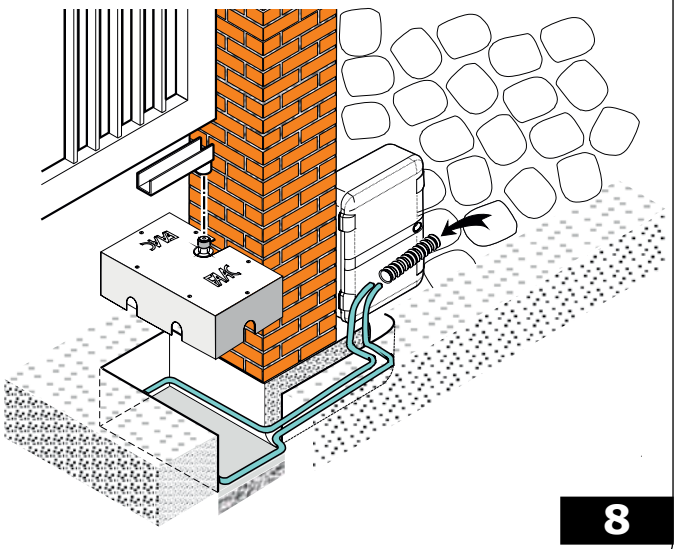

8

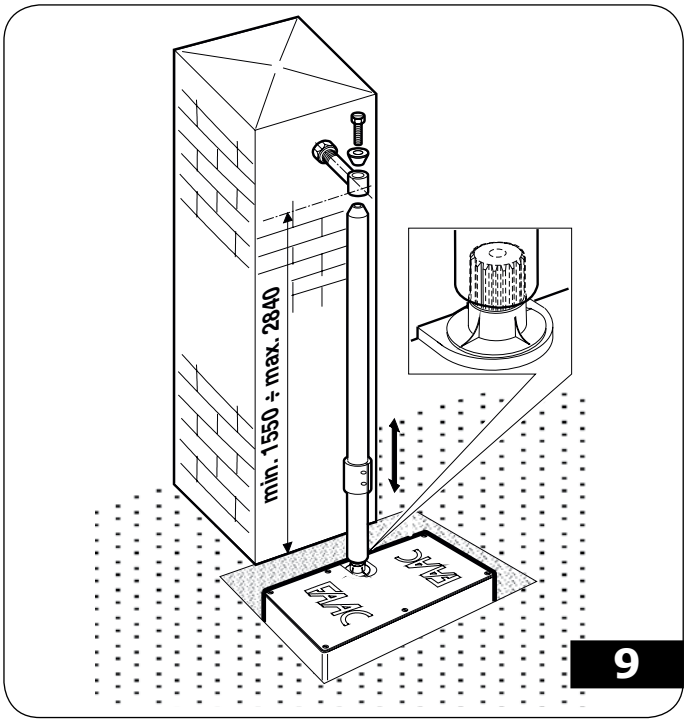

9

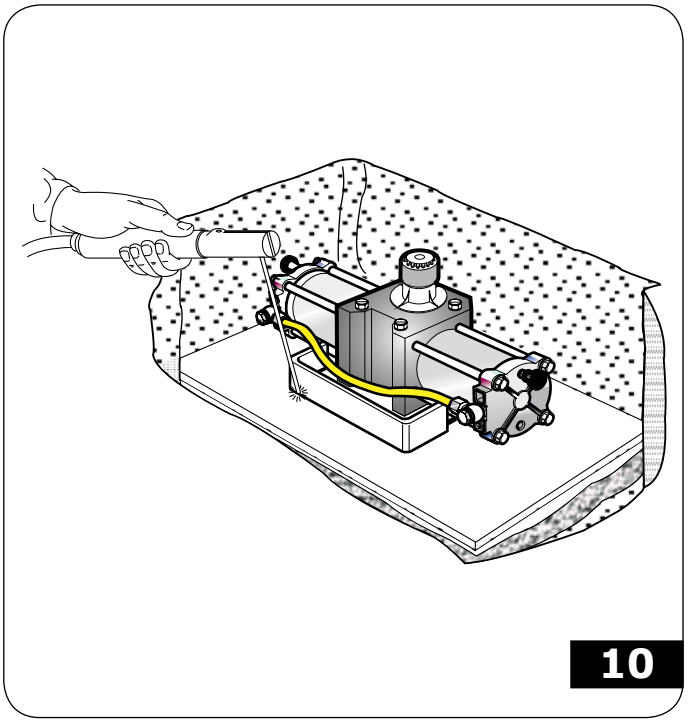

10

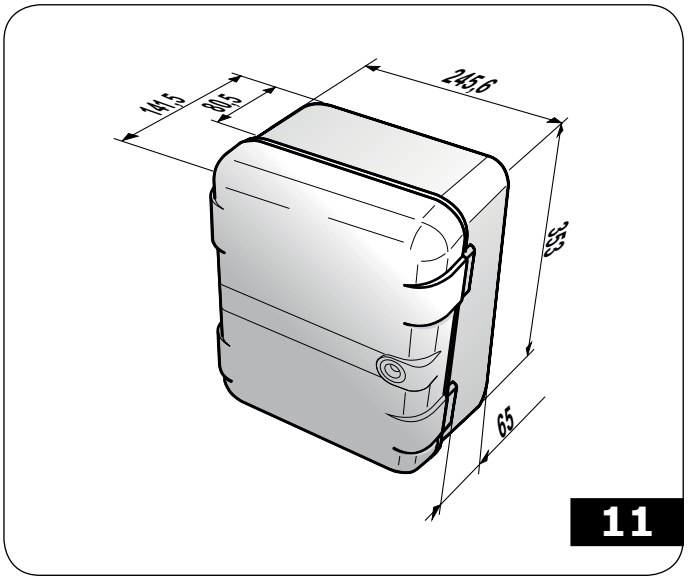

11

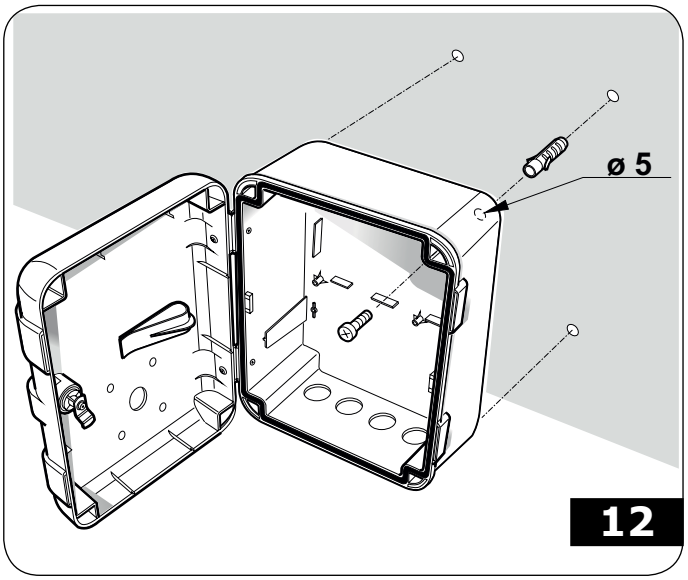

12

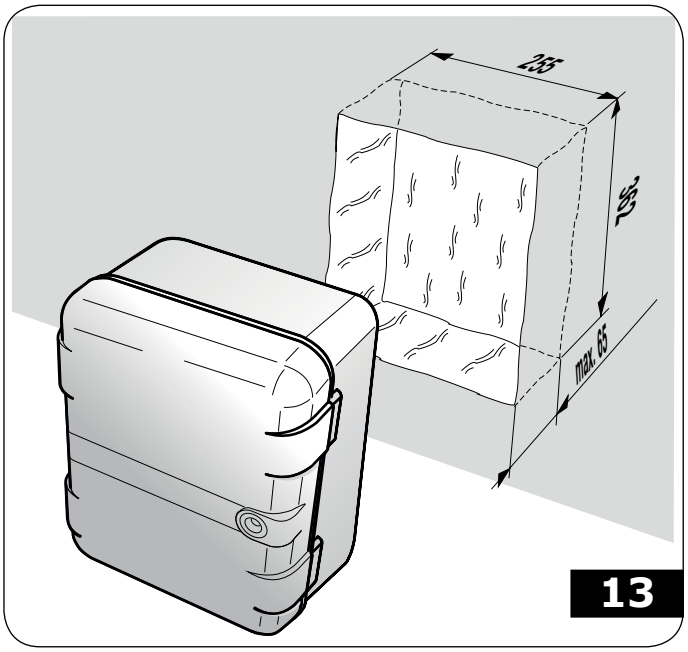

13

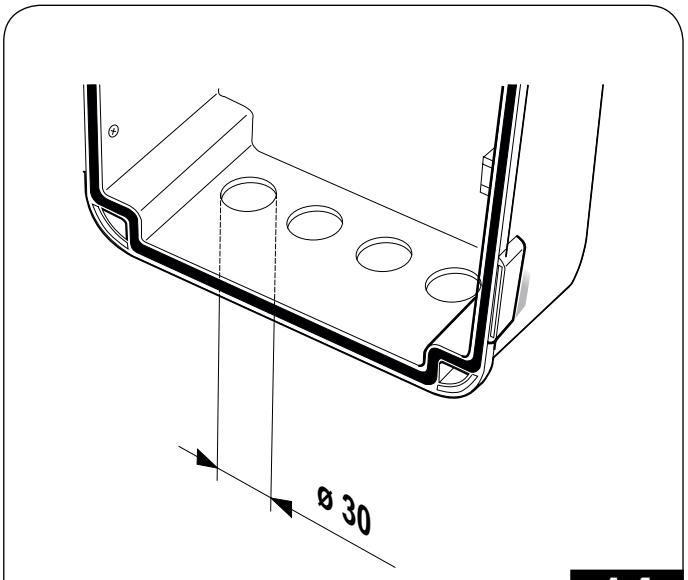

14

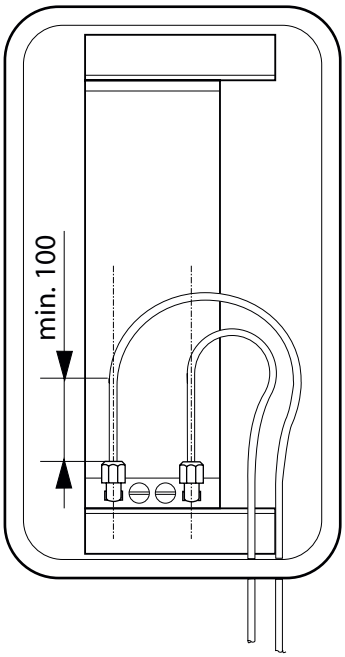

15

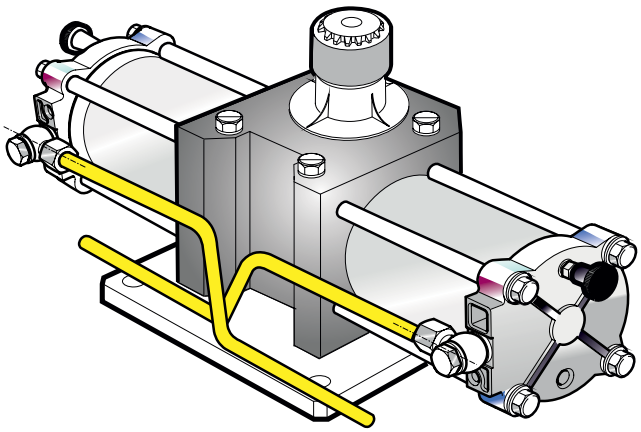

16

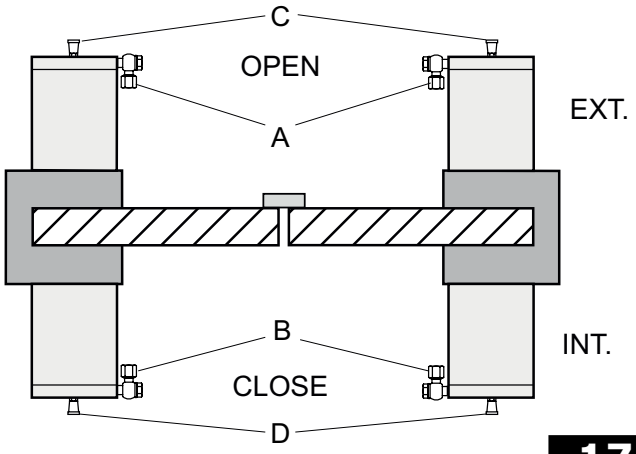

17

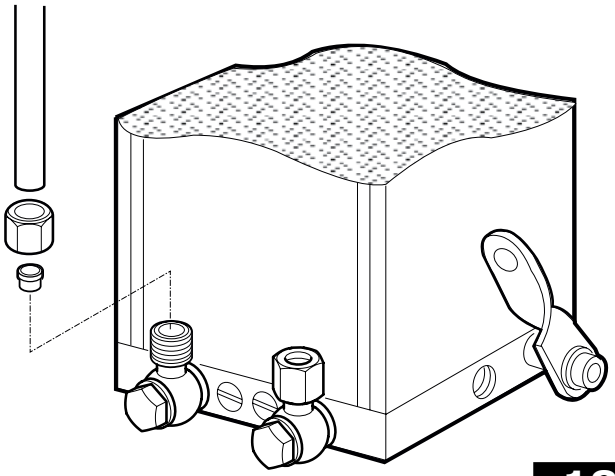

18

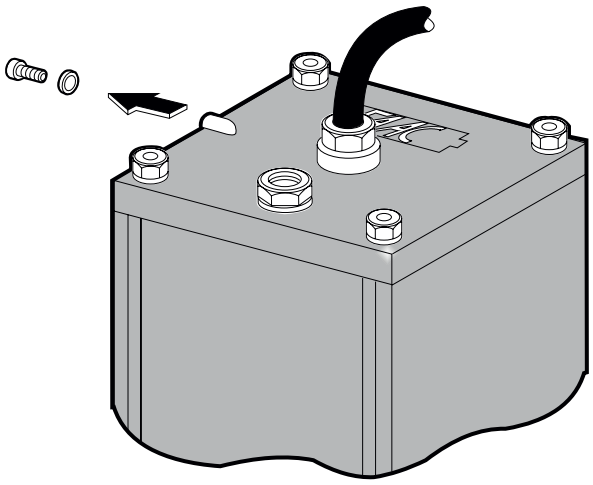

19

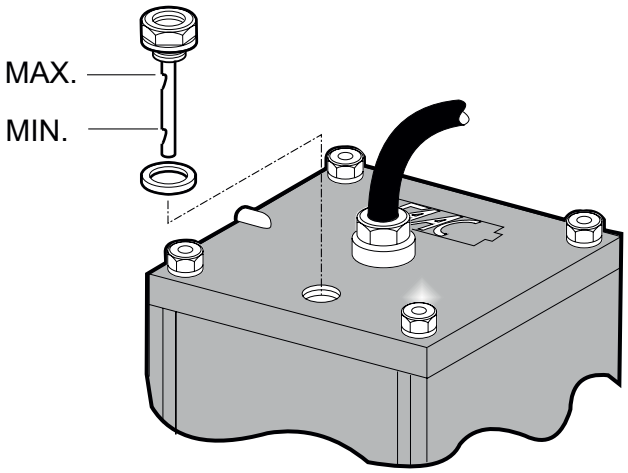

20

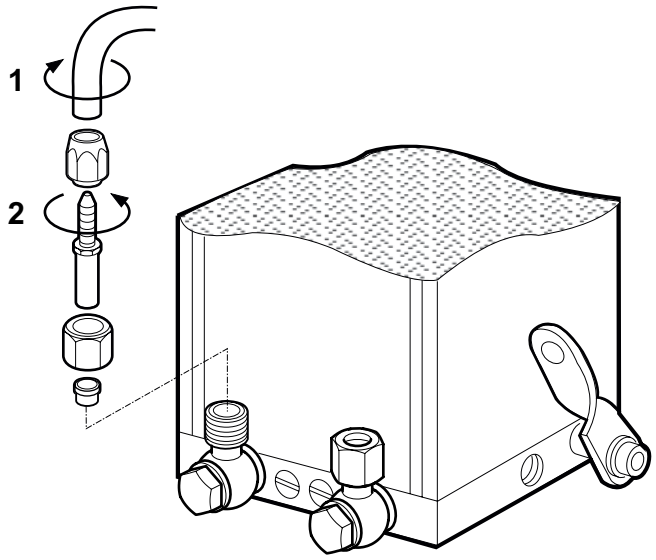

21

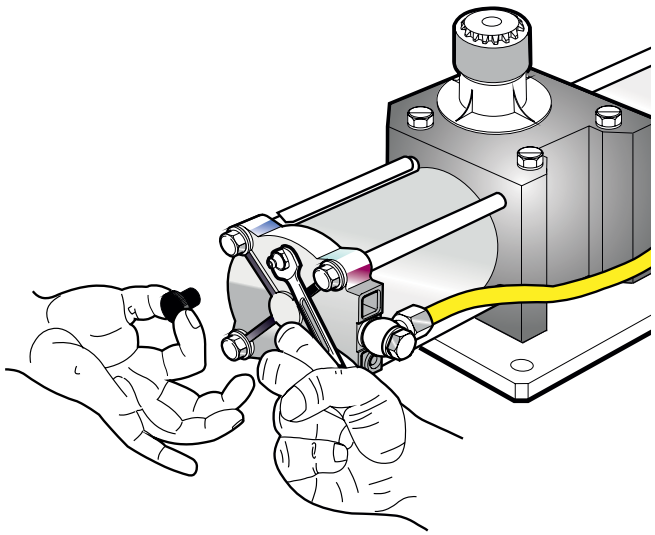

22

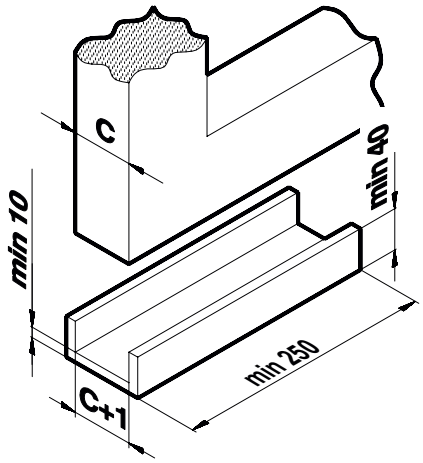

23

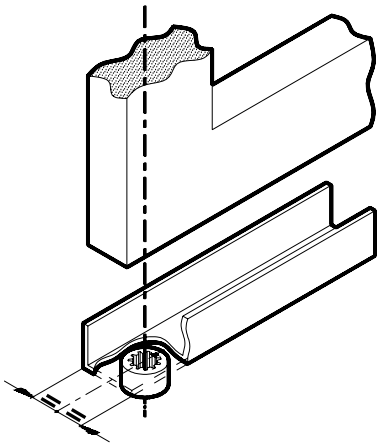

24/a

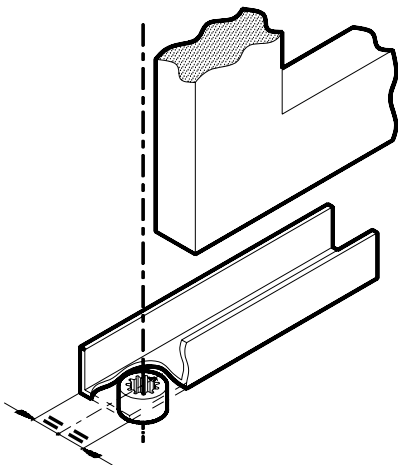

24/b

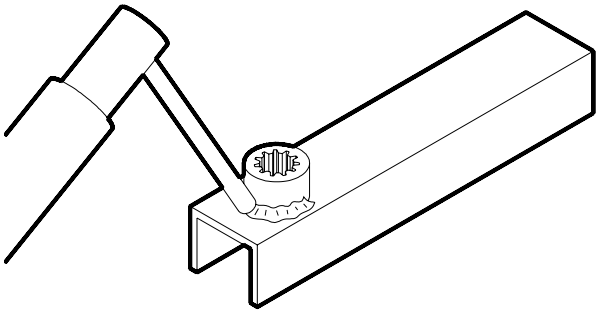

25

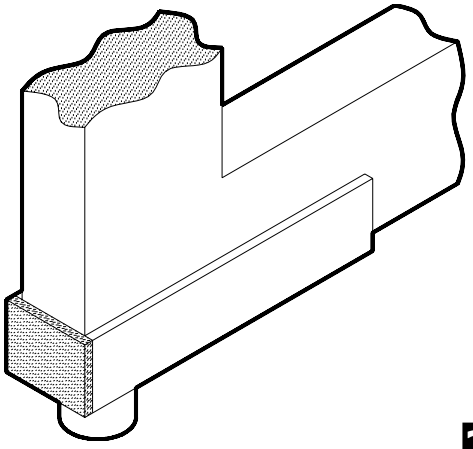

26/a

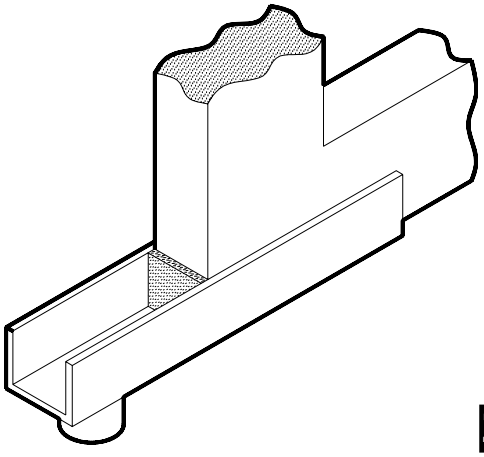

26/b

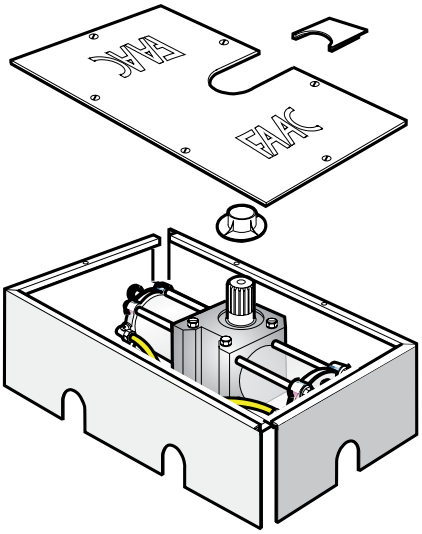

27

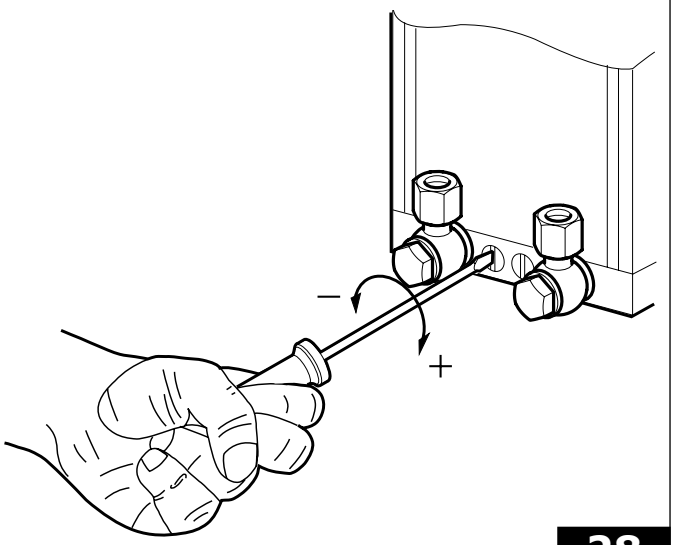

28

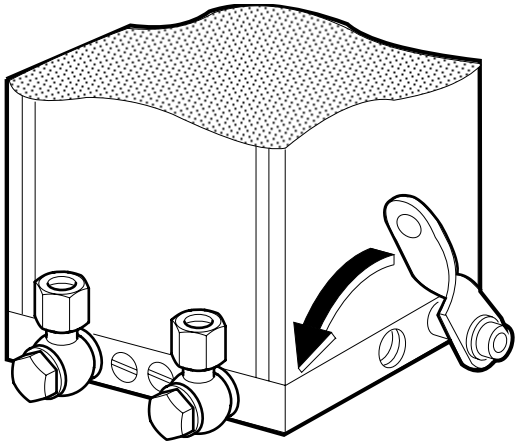

29

MANUEL D'UTILISATION POUR L'UTILISATEUR

AUTOMATISME 750

Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et les conserver pour toute nécessité future éventuelle.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

S'il est correctement installé et utilisé, l'automatisme 750 garantit un haut niveau de sécurité.
Par ailleurs, quelques règles simples de comportement peuvent éviter bien des accidents :
- Ne pas stationner et interdire aux enfants, aux personnes et aux choses de stationner à proximité de l'automatisme et en particulier durant le fonctionnement.
- Éloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre dispositif générateur d'impulsion, pour éviter que l'automatisme ne soit actionné involontairement.
- Interdire aux enfants de jouer avec l'automatisme.
- Ne pas contraster volontairement le mouvement du portail.
- Éviter que des branches ou des arbustes n'entravent le mouvement du portail.
- Faire en sorte que les systèmes de signalisation lumineuse soient toujours efficients et bien visibles.
- N'actionner manuellement le portail qu'après l'avoir déverrouillé.
- En cas de dysfonctionnement, déverrouiller le portail pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.
- Lorsque le fonctionnement manuel a été disposé, couper le courant sur l'installation avant de rétablir le fonctionnement normal.
- N'effectuer aucune modification sur les composants qui font partie du système d'automation.
- Éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à du personnel qualifié FAAC.
- Faire vérifier, au moins tous les six mois, l'efficience de l'automatisme, des dispositifs de sécurité et de la mise à la terre par du personnel qualifié.

DESCRIPTION

L'automatisme FAAC 750 est l'idéal pour le contrôle des zones d'accès de véhicules dans un cadre domestique.
Le système 750 permet d'automatiser des portails battants, de façon pratiquement invisible.
L'automatisme est constitué par un vérin enterré qui transmet le mouvement au vantail et par une centrale oléodynamique de commande normalement positionnée sur le pilier du portail. Les deux composants sont raccordés entre eux par l'intermédiaire de tubes en cuivre ou flexibles.
Si l'on a sélectionné le fonctionnement automatique, une impulsion referme automatiquement le portail après le temps de pause sélectionné.
Si l'on a sélectionné le fonctionnement semi-automatique, envoyer une deuxième impulsion pour obtenir la refermeture.
Une impulsion d'ouverture envoyée durant la phase de refermeture provoque l'inversion du mouvement.
Une impulsion de stop (si elle est prévue) arrête toujours le mouvement.
Pour le comportement détaillé du portail battant dans les différentes logiques de fonctionnement, s'adresser à l'Installateur.
Les automatismes disposent de dispositifs de sécurité (photocellules) qui empêchent la refermeture du portail en cas d'obstacle dans la zone qu'ils protègent.
Le système garantit le verrouillage hydraulique quand le moteur n'est pas en fonction; il n'est donc pas nécessaire d'installer de serrure (uniquement version CBAC).
L'ouverture manuelle est n'est donc possible qu'en intervenant sur le système de déverrouillage spécifique.
Les opérateurs 750 sont équipés de vannes de by-pass réglables qui permettent un usage sûr de l'automatisme.
L'armoire de manœuvre électronique est intégrée au boîtier prévu à cet effet.
Un dispositif pratique de déverrouillage permet de manœuvrer le portail en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement.
La signalisation lumineuse indique que le portail est en mouvement.

FONCTIONNEMENT MANUEL

S'il est nécessaire d'actionner manuellement le portail en raison d'une coupure de courant ou d'un dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le dispositif de déverrouillage comme suit.
- Ouvrir le capot du carter de protection au moyen de la clé triangulaire fournie (voir Fig. 1).
- Tourner manuellement en sens inverse horaire le levier de déverrouillage indiqué sur la fig.2.
- Fermer le capot et effectuer manuellement la manœuvre d'ouverture ou de fermeture du portail.

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL.

- Ouvrir le capot du carter de protection au moyen de la clé triangulaire fournie (voir Fig. 1).
- Tourner manuellement en sens horaire le levier de déverrouillage indiqué sur la fig.2 jusqu'à la butée mécanique.
- Fermer le capot du carter.

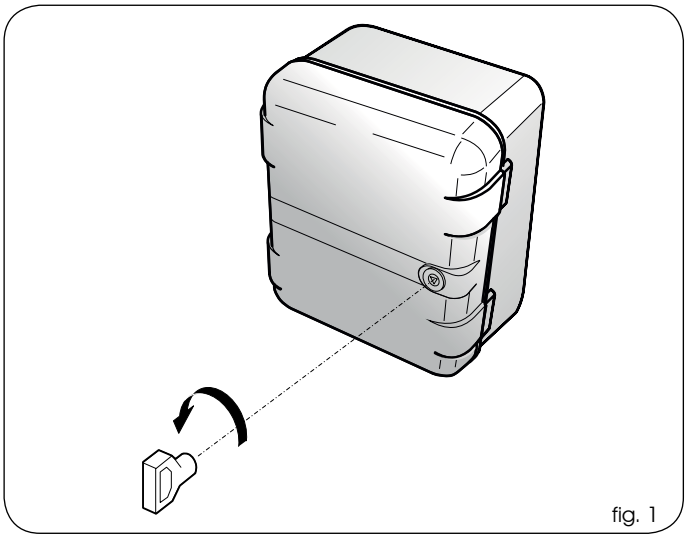

fig. 1

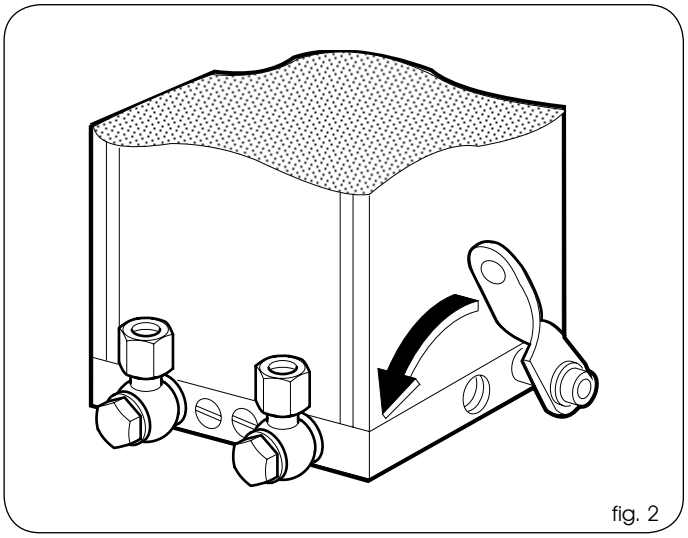

fig. 2

REGISTRE D'ENTRETIEN

Données de l'installation

Installateur	
Client	
Type d'installation	
N° de série	
Date d'installation	
Activation	

Configuration de l'installation

COMPOSANT	MODÈLE	N° DE SERIE
Opérateur		
Dispositif de sécurité 1		
Dispositif de sécurité 2		
Paire de photocellules 1		
Paire de photocellules 2		
Dispositif de commande 1		
Dispositif de commande 2		
Radiocommande		
Lampe clignotante		

Indication des risques résiduels et de l'usage impropre prévisible

N°	Date	Description de l'intervention	Signatures
1			Technicien
			Client
2			Technicien
			Client
3			Technicien
			Client
4			Technicien
			Client
5			Technicien
			Client
6			Technicien
			Client
7			Technicien
			Client
8			Technicien
			Client
9			Technicien
			Client
10			Technicien
			Client

Le descrizioni e le illustrazioni del presente manuale non sono impegnative. La FAAC si riserva il diritto, lasciando inalterate le caratteristiche essenziali dell'apparecchiatura, di apportare in qualunque momento e senza impegnarsi ad aggiornare la presente pubblicazione, le modifiche che essa ritiene convenienti per miglioramenti tecnici o per qualsiasi altra esigenza di carattere costruttivo o commerciale.

The descriptions and illustrations contained in the present manual are not binding. FAAC reserves the right, whilst leaving the main features of the equipments unaltered, to undertake any modifications it holds necessary for either technical or commercial reasons, at any time and without revising the present publication.

Les descriptions et les illustrations du présent manuel sont fournies à titre indicatif. FAAC se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'elle jugera utiles sur ce produit tout en conservant les caractéristiques essentielles, sans devoir pour autant mettre à jour cette publication.

Die Beschreibungen und Abbildungen in vorliegendem Handbuch sind unverbindlich. FAAC behält sich das Recht vor, ohne die wesentlichen Eigenschaften dieses Gerätes zu verändern und ohne Verbindlichkeiten in Bezug auf die Neufassung der vorliegenden Anleitungen, technisch bzw. konstruktiv/kommerziell bedingte Verbesserungen vorzunehmen.

Las descripciones y las ilustraciones de este manual no comportan compromiso alguno. FAAC se reserva el derecho, dejando inmutadas las características esenciales de los aparatos, de aportar, en cualquier momento y sin comprometerse a poner al día la presente publicación, todas las modificaciones que considere oportunas para el perfeccionamiento técnico o para cualquier otro tipo de exigencia de carácter constructivo o comercial.

De beschrijvingen in deze handleiding zijn niet bindend. FAAC behoudt zich het recht voor op elk willekeurig moment de veranderingen aan te brengen die het bedrijf nuttig acht met het oog op technische verbeteringen of alle mogelijke andere productie- of commerciële eisen, waarbij de fundamentele eigenschappen van de apparaat gehandhaafd blijven, zonder zich daardoor te verplichten deze publicatie bij te werken.

FAAC S.p.A.
Via Calari, 10
40069 Zola Predosa (BO) - ITALIA
Tel. 0039.051.61724 - Fax. 0039.051.758518
www.faacgroup.com

732028 - Rev. A